Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Première année. N° 7. 10 novembre 1907

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES FAISEUSES D'AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois

Le numéro : 10 centimes

Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro.
Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.

Rédaction et Administration

Adresser toutes correspondances et réclamations à *Marguerite Faas-Hardegger*, 3, rue du Marché, 3, Berne.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, une année : **1 fr. —**
Pour l'étranger » **1 fr. 50**

ÉLARGISSONS NOTRE HORIZON

Quelle est aujourd'hui l'ouvrière, la femme prolétaire qui, à rares exceptions, peut suffire à ses propres besoins? La misère des femmes, comme de tous les hommes, est la même dans tous les pays, à quelques différences près dans la forme.

Jamais la concurrence industrielle n'a lutté avec tant d'activité dans la production du travail à bas prix, spécialement sur le dos de la malheureuse ouvrière. Si par suite d'une petite augmentation de salaire, revendiqué par le personnel masculin dans la fabrication d'un produit quelconque, la situation de l'ouvrier masculin s'est améliorée, immédiatement l'industriel en fera sentir le contre-coup à l'ouvrière, en diminuant son salaire.

Et où l'exploitation de la femme sévit avec la dernière atrocité, c'est dans ces maisons d'apparence extérieure de charité et de bonté.

Dans tel couvent ou orphelinat, que nous pourrions citer, on fit descendre de 10 à 25 centimes le prix de la confection d'une chemise. On ne paye que 1 fr. 10 centimes pour la façon d'une layette de 20 pièces. L'on se rendra parfaitement compte de la cause du mal qui sévit mortellement sur les femmes de la classe ouvrière, ainsi que le prouvent les faits suivants :

L'une d'elle, réduite à ourler deux mètres de batiste pour 5 centimes, sur une étoffe très dure qui cassait les aiguilles, devait faire des cadeaux à la coupeuse pour obtenir du travail.

Brière de Boismont raconte, dans son travail sur la folie des suicides, qu'une pauvre fille travaillait nuit et jour pour venir en aide à sa famille et faire vivre une mère âgée, infirme et à demi-idiote. Ses forces l'abandonnèrent, le salaire devint insuffisant, l'ouvrage manqua, elle succomba sous sa lourde tâche et s'étendit dans son lit en disant : Puisque ma vie est inutile, puisse au moins ma mort faire entrer ma mère dans un établissement de charité.

Marbeau, dans ses annales de la charité, parle d'une de ces ouvrières qui, travaillant jour et nuit, ne pouvait dégager ses vêtements au Mont de Piété, et demandait s'il ne lui serait pas possible de se faire mettre en prison sans avoir commis un délit. Là au moins elle serait habillée et nourrie.

Des faits analogues se renouvellent continuellement sous une forme ou sous une autre.

Les couvents repoussent ordinairement les femmes pauvres n'ayant pas de talents spéciaux et lucratifs et celles d'une faible constitution. Elles reçoivent généralement une chétive nourriture en retour d'un rude labeur.

Très souvent dans l'industrie les femmes sont chargées des travaux les plus durs et les plus malsains, et ceux souvent que les hommes pourraient faire sans danger et qu'ils rejettent comme trop pénibles.

L'industrie du textile nous fournit d'édifiants exemples à ce sujet.

Les fileuses de cocons sont obligées de plonger sans cesse leurs mains dans l'eau bouillante des bassines, ce qui leur fait éprouver des sensations très douloureuses aux doigts. Les émanations putrides qui se dégagent de la chrysalide leur donnent une maladie spéciale, connue vulgairement sous le nom de mal de ver où de bassine.

Le battage et le cardage du coton sont aussi très malsains pour les femmes ; la phtisie dite cotonneuse est le nom vulgaire de la maladie qui en résulte et les tue.

Dans les ateliers d'impressions d'indiennes, la gravure, l'impression, tous les travaux faciles et sains sont faits par les hommes; les femmes, très peu payées, un salaire de famine, sont employées à l'apprêt écossais, passent leur journée de 11 heures dans une température de 36 à 40 degrés, ce qui leur cause souvent de très graves maladies.

Et nos malheureuses camarades travaillant à la confection des allumettes phosphorées si terrible pour la santé que l'on cite, entre autres, une femme d'un contre-maître qui mourut par le sim-